



La Lettre du "CŒUR DE BRENNÉ"

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – N° 10 – JANVIER 2007

Le Mot du Président

Le récent congrès des maires a largement ouvert ses débats sur l'intercommunalité. Les communautés de communes font actuellement la une de la plupart des journaux. Peut-être que les nombreux sondages et enquêtes dernièrement publiés sur les **bons résultats de nos structures**, ont fait prendre conscience aux médias que les élus étaient en train de remodeler positivement le territoire français et enfin donner une autre image de l'aménagement du territoire.

Fervent acteur de l'intercommunalité, je suis persuadé qu'elle apportera la seule réponse adaptée à l'émiettement communal qui singularise la France par rapport aux autres Etats Européens. De plus, je suis certain, que seuls des territoires comme le nôtre, à échelle humaine, nous permettent d'aborder et de **solutionner nos problèmes avec beaucoup d'adaptabilité et de souplesse**.

Notre structure intercommunale ne remet pas en cause la cellule communale, mais au contraire, elle renforce sa pérennité.

Je reste cependant persuadé qu'il faudra **amplifier nos relations et agir de plus en plus en complémentarité entre la communauté et ses communes**. Cette mutualisation de nos moyens nous permet d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de nos habitants tout en réalisant au moindre coût. Il est évident également que nos territoires ruraux se trouvent exclus d'une politique de plus en plus axée vers le monde urbain et économique.

Notre rôle d' élu aujourd'hui, pour lequel nous œuvrons sur le Cœur de BRENNÉ, est de structurer nos services et d'organiser notre territoire autour d'un véritable projet de développement. Les différentes enquêtes nous permettent de bien nous situer dans la grande majorité des communautés de la France rurale, ayant une grande activité sur les compétences placées sous leur responsabilité. **Nous sommes indiscutablement sur la bonne voie**.

Dans le cadre de l'économie, je viens d'entreprendre, accompagné de notre secrétaire générale et notre animateur informatique, la visite de toutes les entreprises du Cœur de Brenne. **Il est en effet indispensable de connaître et d'analyser les besoins de notre tissu économique**. Une technicienne stagiaire traitera le questionnaire que nos entreprises ont très largement

retourné. Je tiens à les remercier vivement. Notre site Internet va s'enrichir rapidement de la spécificité de nos entreprises.

Je souhaite souligner que, le 5 décembre dernier à Lyon, l'association « Ville INTERNET » a décerné à 19 territoires le label « Territoire Internet ». Nous avons l'honneur d'être la seule communauté de la Région Centre reconnue. Félicitations au travail de J.-B. CONSTANT, notre passionné animateur. C'est une nouvelle étape vers l'équipement indispensable de nos territoires ruraux, afin **d'offrir le potentiel nécessaire à toutes actions économiques, grâce au télé-travail** notamment. C'est aussi le moyen pour l'avenir, d'assurer de nombreux services publics ou privés à tout un chacun. **Notre volonté est de maintenir le service public accessible à toute personne**. C'est un véritable gage d'avenir, pourtant très distant des thèmes politiques actuels.

Je suis convaincu que nous représentons un atout précieux car le monde rural a su conserver **sa qualité de vie avec sa véritable identité patrimoniale**, alors que l'économie et la politique mondialisées nivellent et normalisent toutes nos nations. Nous avons aujourd'hui tous les ingrédients pour réussir une revitalisation profonde et un regain d'activités, donc de jeunesse, pour nos campagnes, particulièrement en Cœur de Brenne, grâce aux actions que nous nous efforçons de conduire.

Puisse 2007 apporter :

- la conviction qui manque à certains d'entre nous ;
- la volonté de travailler enfin ensemble pour le territoire et non plus uniquement pour son clocher ;
- la persévérance à ceux qui entreprennent et développent des projets ;
- la réussite à celles et ceux qui encadrent les associations et les jeunes ;
- et la santé bien sûr à tous, afin qu'ensemble nous puissions faire plus et mieux pour l'avenir du Cœur de Brenne, **un territoire pilote de la revitalisation rurale**. C'est le but de vos élus et du personnel qui œuvrent avec grande conviction.

Bonne et heureuse année à tous.

Jean-Louis CAMUS,

Président de la Communauté de Communes Cœur de Brenne

UN POINT SUR LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'intérêt communautaire : une notion clé...

L'année 2006 a été consacrée à la révision des statuts afin de préciser l'intérêt communautaire imposé par la législation.

L'objectif était de définir précisément, pour chacune des compétences transférées, les limites respectives de l'action de la Communauté et des communes membres. L'intérêt communautaire constitue donc la ligne de partage entre les actions qui ont vocation à être mise en œuvre par la CdC Cœur de Brenne et celles qui demeurent de la compétence de ses communes membres.

Cette définition conditionne la cohérence et la bonne complémentarité des actions de la Communauté et des communes. Un intérêt communautaire mal défini peut être source de conflits, de redondances dans l'action des services, et d'ambiguïtés sur les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre des projets de territoire.

Au côté des communes et en fonction des compétences transférées par elles, la Communauté de Communes est un acteur majeur du développement local.

Il est évident que l'intercommunalité doit permettre de mutualiser les moyens humains et financiers, de faire jouer des solidarités entre communes et de bâtir des projets de territoire. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie, de travail et de loisirs des habitants du Cœur de Brenne.

... pour des projets communautaires cohérents.

Priorité aux opérations d'équipement productrices à terme de développement et d'emplois

- commercialisation de la zone d'activités des Noraies ;

- réalisation des travaux de la zone d'activités de l'Avis ;
- création d'un atelier relais pour servir de point de passage à de jeunes entreprises ou à des entreprises en développement qui leur permettra de conforter leur croissance avant d'investir dans des locaux ;
- projet de réalisation d'un annuaire des entreprises du territoire et sa mise en ligne sur le site INTERNET de la Communauté de Communes.

Entrée de la Zone d'Activités de L'Avis (Martizay)



Poursuite d'une politique sociale

► Priorité aux logements :

qui restent la base fondamentale de vie de nos bourgs ruraux.

Depuis la création de la Communauté de Communes, c'est une vingtaine de logements qui ont été réhabilités ou sont en cours d'aménagement, avec le souci premier d'appliquer des loyers modérés. En effet, une inquiétude persiste face à la flambée des prix de l'immobilier qui risque de fermer la possibilité d'achat aux jeunes du pays.



Avant...



... après

Services à la personne :

La Communauté de Communes poursuit l'organisation du service de portage de repas à domicile (préparés par la maison de retraite de Mézières-en-Brenne).

A compter du 1^{er} janvier 2007, les repas seront facturés :

- 7,30€ pour les personnes âgées ou handicapées,
- 7,90€ pour les autres clients.

Les réservations doivent être faites au moins 48 heures à l'avance.

Ecoles :

Un effort important est mené au sein de la Communauté de Communes pour proposer de bonnes conditions d'apprentissage à nos enfants et pour la maintenance et le renouvellement du parc informatique.

A Noter : Depuis le 1^{er} Janvier 2007, la Communauté de Communes assure la compétence scolaire complète de l'école primaire.

Effectifs de la rentrée 2006/2007 :

AZAY LE FERRON (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)	81
MARTIZAY (maternelles)	51
MEZIERES-EN-BRENNE Maternelles Primaire	121 { 46 75
MIGNE (CE2, CM1, CM2)	24
OBTERRE (CP/CE1, CE2, CM1, CM2)	27
PAULNAY (maternelles)	24
TOTAL	328

Centres de loisirs sans hébergement :

Devant l'augmentation des effectifs, leur organisation tout au long de l'année sera poursuivie. En 2006, c'est plus de 150 enfants qui ont participé.

C'est pourquoi, le projet d'acquisition d'un véhicule 9 places, afin d'améliorer les conditions de transport pour certaines activités, est à l'étude.

Un thème pour chaque mercredi

Tous les mercredis scolaires, le centre est ouvert de 7h30 à 18h30. Les enfants ont la possibilité de s'inscrire à la journée ou demi-journée (2 jours avant le mercredi concerné). Chaque mois, une sortie est organisée en relation avec le thème.

Vacances de Printemps

- le centre sera ouvert du mercredi 18 au 27 avril 2007

Vacances d'été

- le centre sera ouvert du 9 juillet au 10 août 2007

Vacances de Toussaint

- le centre sera ouvert à partir du 29 octobre 2007

Pour tous les centres pendant les vacances, les inscriptions se font à la semaine.

Les centres de loisirs fonctionnent également pendant la période scolaire, avant et après les cours dans les locaux des écoles d'Azay, Martizay et Mézières. Les horaires d'ouvertures sont de 7h30 à 9h00 le matin et le soir de 16h30 à 18h30.



Été 2006 : Un village gaulois en pleine construction...

LES TARIFS 2007

Centre de loisirs des Mercredis

Tarifs enfants habitant la Communauté de Communes

Quotient familial	Tarif par enfant 1/2 journée	Tarif par enfant journée
Inférieur ou égal à 400,00€	4,90€	9,80€
Entre 401,00 et 594,00€	4,95€	9,90€
Supérieur ou égal à 595,00€	5€	10€

Les tarifs sont déterminés en fonction du quotient familial

Centre de loisirs vacances scolaires

Tarifs enfants habitant la Communauté de Communes.

Quotient familial	Participation financière pour une semaine complète (5jours)		
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Inférieur ou égal à 400,00€	46,70€	43,40€	40,60€
Entre 401,00 et 594,00€	47,20€	44,20€	41,10€
Supérieur ou égal à 595,00€	48,20€	45,50€	42,10€

En cas de semaine comportant un jour férié ou non complète (petites vacances), 1/5 de ce tarif sera appliqué par jour.



Le Centre de loisirs sans hébergement accueille les enfants hors Communauté de Communes ; un tarif supplémentaire leur est appliqué.

► Animations ados : un nouvel animateur au service des jeunes.



La Communauté de Communes Cœur de Brenne a recruté depuis début décembre 2006 un nouvel animateur, Pierre TROUVE, pour l'accompagnement de projets des adolescents du territoire. Sa mission est de les épauler dans leurs initiatives et les aider à concrétiser leurs projets.

ados@coeurdebrenne.fr

► Petite enfance :

Poursuite de l'étude du projet de création, à Paulnay, d'une structure multi accueil qui regroupera les fonctions de crèches et de relais assistantes maternelles, afin d'offrir ce service indispensable aux jeunes parents du Cœur de Brenne.

L'aménagement des cœurs de nos villages

L'objectif du conseil communautaire est la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie des communes par l'aménagement des espaces publics.

En effet, ces opérations contribuent à donner une image attrayante et un usage fonctionnel aux espaces des centres bourgs.

La subvention régionale est calculée en fonction du nombre de logements améliorés ou créés. Le reste à la charge de la collectivité, déduction

faite des subventions, est partagé entre la Communauté de Communes et la commune concernée.

Aujourd'hui, de nombreux projets sont tributaires du déblocage des ouvertures de crédits de la Région Centre pour être réalisés. De plus, la Communauté de Communes doit faire face à des contraintes supplémentaires (intervention du service archéologique, prescription de l'Architecte des Bâtiments de France...) qui alourdissent la réalisation des dossiers.